

## PAT Gimone : Des aides pour les arbres et haies champêtres

### AIDES À LA PLANTATION

Dans le cadre du PAT Gimone, et pour encourager les agriculteurs ayant des projets de plantation de haies pertinents pour réduire le ruissellement et limiter l'érosion des sols, l'Agence de l'Eau Adour Garonne apporte son concours financier. Grâce à cette aide, **le mètre de haie revient seulement à 1,05 € HT** (plants, paillage et ingénierie du projet).

Par ailleurs, la Fédération des Chasseurs du Gers peut, sous condition de validation de votre projet, apporter **une aide supplémentaire de 1 €/mètre**.

### FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE

Une aide est également prévue pour **protéger 1 000 jeunes arbres issus de semis naturel** (poussant spontanément en bordure de parcelle, de ruisseau, de route, de fossé, etc.). Le coût de revient du système de protection (piquets + protections contre cervidés) est ainsi réduit à **1 € HT / unité**.

Les communes et secteurs concernés par cette aide figurent à l'intérieur du **périmètre rose sur la carte ci-contre**.

Cette aide est limitée et seulement disponible jusqu'à fin janvier 2021 !

Pour plus d'informations, contacter Arbre et Paysage 32 au 05.62.60.12.69.

